

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

BULLETIN OFFICIEL

N° 08

SAISON 2023/2024

14/01/2024

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF
CIA DES FONCTIONNAIRES

TEL – FAX : 020.64.26.18
Site Web : fwichlef.com

DESTINATAIRE

Monsieur :

.....

Bulletins Officiels Reçus

★ BO N° 09

LRF Blida

« Remerciements »

COURRIER ARRIVEE:

F.A.F: a/s Circulaire N°16 «Noté».

L.R.F-Blida: a/s Match d'appui coupe d'Algérie U-15 «Noté».

D.J.S-Chlef: a/s Réunion de Travail «Noté».

Club/ ANRBChettia: a/s Rapport sr la rencontre Séniors «Noté».

Club/ CSA-ASO Chlef: a/s Rapport sr la rencontre Séniors «Noté».

Club/ S.G CSABAin-Merane: a/s Réclamation «Noté».

Club/ AWSChettia: a/s Démission de l'entraîneur Séniors «Noté».

COURRIER DEPART:

Radio Chlef

* **FAX** : a/s Désignation de la 06^{ème} et 07^{ème} journée de Championnat de Wilaya de Football de Chlef -SENIORS- Division Honneur

* **FAX** : a/s Résultats de la 05^{ème} journée -SENIORS- Division Honneur
Championnat de Wilaya de Football de Chlef

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

**Etat de recouvrement des amendes
ART 133 du R.C.F.A Wilaya**

**Parues au bulletin officiel N°08 du 14/01/2024
Payables au plus tard le 13/02/2024**

N°	CLUBS	RENCONTRE			AMENDE	
		CAT	DATE	AFFAIRE	NATURE	MONTANT
01	WRHay-Bensouna	Séniors	06/01/24	47	CD	5.000,00
02	ANRBChettia	Séniors	06/01/24	48	CD	1.500,00
03	CSA-ASO	Séniors	06/01/24	48	CD	1.500,00
04	CAFSTénès	Séniors	05/01/24	53	CD	5.000,00
05	NRKaloul	Séniors	06/01/24	54	CD	5.000,00
06	NRKaloul	Séniors	06/01/24	54	CD	5.000,00
07	NRKaloul	Séniors	06/01/24	54	CD	5.000,00
08	CRHay-Boulfred	C-Jeunes	05/06/24	55	CD	1.500,00
09	CRHay-Boulfred	C-Jeunes	05/06/24	55	CD	1.500,00
10	CRHay-Boulfred	C-Jeunes	05/06/24	55	CD	5.000,00
11	AWSchettia	C-Jeunes	06/01/24	56	CD	7.000,00
12	AWSchettia	C-Jeunes	06/01/24	56	CD	7.000,00
13	CRHay-Boulfred	Séniors	05/01/24	15	COC	15.000,00
14	CSABAin-Merane	C-Jeunes	06/01/24	16	COC	45.000,00
15	AWSchettia	C-Jeunes	05/01/24	17	COC	15.000,00
16	CRHay-Boulfred	C-Jeunes	06/01/24	18	COC	15.000,00

COMMISSION DE DISCIPLINE
BO N° 08 Saison 2023/2024 Séance du 09/01/2024
Membres Présents

RAHOU Mohammed

Président

BILAN

Journée du 05-06/01/20243

Désignations	Total
NOMBRE D'AFFAIRES	56
AVERTISSEMENTS	180
EXPULSIONS	12
AMENDES	27
DEMANDE DE REGULARISATION	00
RESERVE	00
TERRAINS SANCTIONNES	00

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestés

DIVISION HONNEUR

*** GROUPE A**

- Affaire n°45 : Rencontre « CATaougrit – RCHav-Badr » Du 05/01/2024

- Joueurs Avertis  :

*SEBAIHIA Nabil lic n°23W02J0691 « CAT » Avertissement AJ

*TERGOU Abdelmalik lic n°23W02J0077 « RCHB » Avertissement AJ

- Affaire n°46 : Rencontre « AWSChettia – NRBKarimia » Du 05/01/2024

- Joueurs Avertis  :

*FELLOUH Youcef lic n°23W02J0867 « AWSC » Avertissement AJ

*BETTACHE Brahim lic n°23W02J1136 « NRBK » Avertissement AJ

*BENGHALIA Hamid lic n°23W02J0849 « NRBK » Avertissement JD

- Affaire n°47 : Rencontre « IRBOuled-Fares – WRHay-Bensouna » Du 06/01/2024

- Joueurs Avertis  :

- *BOUROUINA Hicham lic n°23W02J2256 « IRBOF » Avertissement JD
- *DOUBAL Abdelmalik lic n°23W02J1236 « WRHB » Avertissement CAS

Fait Signalé :

- ***Amende 5.000 DA pour l'arrivée tardive de l'équipe WRHB (ART.51)**

- Affaire n°48 : Rencontre « ANRBCChettia - CSA-ASO » Du 06/01/2024

- Après étude de la feuille de match
- Après lecture du rapport de l'arbitre

La commission décide

- Joueurs Exclus  :

- *KOUADRI AICHOUCHE Abdennacer lic n°23W02J0917 « ANRBC »
02 matchs de suspension ferme dont 01 match avec sursis + 1.500DA d'amende pour agression envers adversaire (ART.113 et 141)
- *CHAKOURI Younes lic n°23W02J1016 « CSA-ASO » **02 matchs de suspension ferme dont 01 match avec sursis + 1.500DA d'amende pour agression envers adversaire (ART.113 et 141)**

- Joueurs Avertis  :

- *DJAZOULI Mohammed lic n°23W02J0910 « ANRBC » Avertissement AJ
- *KECHERIDI Imadeddine lic n°23W02J0911 « ANRBC » Avertissement CAS
- *CHERIF TAIBA Ayoub lic n°23W02J1003 « ANRBC » Avertissement CAS
- *ZENATI Abdelwahid lic n°23W02J0983 « CSA-ASO » Avertissement CAS

* **GROUPE B**

- Affaire n°49 : Rencontre « USBeni-Haoua – JSidi-Akkacha » Du 05/01/2024

- Joueur Averti  :

- *DJEZIRI Ayoub lic n°23W02J1474 « USBH » Avertissement AJ

- Affaire n°50 : Rencontre « ACRBSidi-Abderrahmane – CMTénès » Du 05/01/2024

- Joueur Averti  :

- *SADOUK Hamid lic n°23W02J1002 « ACRBSA » Avertissement AJ
- *DSELAMA Belkacem lic n°23W02J0750 « ACRBSA » Avertissement JD
- *BOUALI Maamar lic n°23W02J0752 « ACRBSA » Avertissement AJ
- *KOBZILI Oussama lic n°23W02J0407 « CMT » Avertissement AJ

- Affaire n°51 : Rencontre « CRGuetaibia – NSidi-Ziane » Du 05/01/2024

- Joueur Averti  :

- *ATTMANE ELAKEB Kamal lic n°23W02J1009 « NSZ » Avertissement JD
- *MOKRANE Aymen lic n°23W02J0004 « CRG » Avertissement JD

- Affaire n°52 : Rencontre « IRBMoussadek - FCBBenairia » Du 05/01/2024

- Joueurs Avertis  :

- *BENIAZZA Maamar lic n°23W02J0863 « IRBM » Avertissement AJ
- *AZZAZ Haithem lic n°23W02J0926 « IRBM » Avertissement JD
- *DRIZI Abdelhafidh lic n°23W02J0866 « IRBM » Avertissement AJ
- *KHETTOU Abdelaziz lic n°23W02J0930 « FCBB » Avertissement AJ
- *REFFI Abderraouf lic n°23W02J0753 « FCBB » Avertissement AJ
- *MEZARA Oussama lic n°23W02J0758 « FCBB » Avertissement AJ

- Affaire n°53 : Rencontre « CRBAbou-Hassen – CAFSTénès » Du 05/01/2024

- Joueur Exclu  :

- *MEKAOUCHA Ahmed lic n°23W02J0924 « CAFST » **01 match de suspension ferme pour cumul d'avertissements AJ + CAS (ART.103)**

- Joueurs Avertis  :

- *KACEMI Abdelmalek lic n°23W02J2237 « CAFST » Avertissement AJ
- *HAMIDA Said lic n°23W02J0719 « CRBA » Avertissement JD

Fait Signalé :

- ***P'Absence de l'entraîneur du club « CAFST » 5.000DA d'amende (ART.53)**

- Affaire n°54 : Rencontre « NRKAloul – NRBMarsa » Du 06/01/2024

- Joueur Exclu  :

- *ALI-MERINA Khaled lic n°23W02J0945 « NRK » **01 match de suspension ferme pour cumul d'avertissements CD + AJ (ART.103)**
+ 5.000 DA (Circulaire N°002 décision du Bureau Fédéral le 09/11/2023)

- Joueurs Avertis  :

- *KOBZILI Mohamed Seddik lic n°23W02J0999 « NRK » Avertissement CD
+ 5.000 DA (Circulaire N°002 décision du Bureau Fédéral le 09/11/2023)
- *BELHADRI Imadeddine lic n°23W02J0833 « NRBM » Avertissement AJ

Fait Signalé :

- ***P'Absence de l'entraîneur du club « NRK » 5.000DA d'amende (ART.53)**

CATEGORIE JEUNES

- Affaire n°55 : Rencontre « CRHay-Boulfred – RCHay-Badr » (U-19) du 05/01/2024

- Joueur Exclu :

- *KAB Mohammed Abderrezak lic n°23W02J1099 « CRHB » **01 match de suspension ferme pour cumul d'avertissements AJ + CD (ART.87) + 1.500 DA (Circulaire N° 002 décision du Bureau Fédéral le 09/11/2023)**

- Joueurs Avertis :

- *CHERDOUD Yasser lic n°23W02J1734 « CRHB » Avertissement AJ
- *HAMADI Maamar Abdelmalik lic n°23W02J0430 « RCHB » Avertissement AJ

Fait Signalé :

- ***Amende 1.500 DA pour l'arrivée tardive de l'équipe CRHB (ART.51)**
- ***l'Absence de l'entraîneur du club « CRHB » 5.000DA d'amende (ART.45)**

- Affaire n°56 : Rencontre « AWSChettia – CSA-ASO » (U-17) Du 06/01/2024

- Joueurs Avertis :

- *MILOUDI Abderrahmane lic n°23W02J2330 « AWSC » Avertissement AJ
- *HENNI DOUMA Mohammed lic n°23W02J0104 « AWSC » Avertissement AJ
- *GHOULAM Mohammed Moukram lic n°23W02J2013«CSA-ASO» Avertissement AJ
 - Après étude de la feuille de match
 - Après lecture du rapport de l'arbitre

La commission décide

- *SALEM-ATIA El-Hadj lic n°23W0DJ0006 «AWSC» **04 mois de suspension ferme + 7.000DA d'amende pour comportement antisportif envers officiel en fin de partie (ART.100)**
- *KACEM Brahim Président du Club « AWSC » **04 mois de suspension ferme + 7.000DA d'amende pour comportement antisportif envers officiel en fin de partie (ART.100)**

DIRECTION DES ARBITRES DE WILAYA
BO N° 08 Saison 2023/2024 - Séance du : 09/01/2024

Membres Présents

M.CHAHED Mhamed Président DAW, Chargé de la Désignation des arbitres
M.ZOUBIRI Abdelkader Chargé de la formation et suivi des arbitres
M.BOURIAH El-Hadj Secrétaire de la commission
M.ALI BOUCHROUR Salah Membre

ORDRE DU JOUR

✓ Courrier

NOMBRES		
TESTS PHYSIQUES		02
CAUSERIES		04
JOURNEE HONNEUR	(SENIORS)	05^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(SENIORS)	60
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(SENIORS)	180
JOURNEE HONNEUR	(JEUNES)	04^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(JEUNES)	137
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(JEUNES)	137
JOURNEE CATEGORIE	(U-13)	/
RENCONTRE CATEGORIE	(U-13)	/
DESIGNATIONS DES ARBITRES CATEGORIE	(U-13)	/

Désignation des Arbitres

* La CAW a procédé à l'analyse des feuilles des Matches de la 05^{ème} journée du 05-06/01/2024 du championnat division honneur catégorie Seniors.

* Le CAW a procédé à la désignation des arbitres pour la 06^{ème} et 07^{ème} journée de championnat division honneur catégories Seniors.

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS
BO N° 08 Saison 2023/2024 Séance du 09/01/2024

Membres Présents
Membres Présents

- ✓ KOUBA Ahmed Président
- ✓ KHALAFI Mustapha Membre

Ordre du Jour

- ✓ Examen Courrier
- ✓ Désignation

NOMBRE DE JOURNEES			NOMBRE DE RENCONTRES	
JOURNEE HONNEUR (SENIORS)	05 ^{eme}		RENCONTRES HONNEUR (SENIORS)	60
JOURNEE HONNEUR (JEUNES)	04 ^{eme}		RECONTRES HONNEUR (JEUNES)	137
JOURNEE HONNEUR (U-13)	/		RECONTRES HONNEUR (U-14)	/

**AFFAIRE N°15/S : Rencontre ASMBSobha - CRHay-Boulfred
« Séniors » du 05 Janvier 2024**

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre Principal;
- Attendu que : la rencontre de Championnat «Séniors »
ASMBS / CRHB programmée le vendredi 05/01/2024 à 15H30
au Stade de Boukadir ne s'est pas déroulée alors que l'Equipe
ASMBS et les Arbitres officiellement désignés étaient présents aux
lieu et heure prévus de la rencontre;
- Attendu que : de la lecture de la feuille de match et du rapport de
l'Arbitre Principal, il ressort que le non déroulement de la rencontre
est motivé par l'absence de l'Equipe «Séniors» du **CRHB**;
- Attendu qu'il y a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré
de l'Equipe du **CRHB** ;
- Attendu qu'en application des articles 62 et 78 du Règlement des
Championnats de Football Amateur et après attente du délai
réglementaire d'un quart d'heure (1/4), l'Arbitre Principal constatant
effectivement l'absence de l'Equipe **CRHB**, annula la rencontre.
- Attendu que : aucune justification n'est parvenue à la C.O.C par
le club **CRHB**;

-Par ces motifs, la Commission décide:

(Articles 62 et 78 du Règlement du Championnat de Football Amateur)

Match perdu par pénalité à l'équipe «Séniors» du Club CRHB pour en attribuer le gain du match à l'équipe «Séniors» du Club ASMBS qui marque 3 points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)

**- Défalcation de trois(03)points à la catégorie séniors du club CRHB
- Amende de Quinze Mille dinars (15.000DA) pour le club CRHB**

- 1^{er} forfait pour le club CRHay-Boulfred:

**CRHay-Boulfred / CATaougrit du 30/12/2023 (Aff.N°11/S) BO-N°07
du 07/01/2024**

- 2^{ème} forfait pour le club CRHay-Boulfred:

**ASMBSobha / CRHay-Boulfred du 05/01/2024 (Aff.N°15/S) BO-N°08
du 14/01/2024**

**AFFAIRE N°16/J : Rencontres CSABAin-Merane - ANRBCbettia
« U-19 / U-17 /U-15» Du 06 Janvier 2024**

- Attendu que : les trois rencontres jeunes « U-19 / U-17 /U-15»

CSABAM - ANRBC n'ont pas eue lieu suite à l'absence des trois équipes jeunes « U-19 / U-17/U-15» du club CSABAM;

Attendu que : les dossiers de Licences des trois équipes jeunes « U-19 / U-17 / U-15 » du club CSABAM n'ont été déposés au niveau de la ligue.

Attendu que : l'article 16 et 17 R/G FAF stipule :

- Article 16 : Contrat d'assurance

- Assurance du club

Le club sportif amateur est tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers et une assurance accident pour les dirigeants, staff technique et joueurs dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions au sein du club durant toute la saison sportive.

Le capital décès ou l'indemnité en cas d'incapacité permanente ne saurait être inférieur à un million (1 000 000 DA) de dinars. L'indemnité journalière en cas d'accident doit être au minimum de mille cinq cent (1 500 DA) dinars.

- Article 17 : Définition :

La licence est un document officiel délivré par la ligue pour permettre

d'identifier tout dirigeant, entraîneur, joueur, médecin, Assistant médical, secrétaire de club, et les officiels de la ligue.

La participation aux compétitions est subordonnée à la détention d'une licence valide pour la saison en cours délivrée par la ligue concernée.

- **Attendu que** : le non déroulement des trois matchs est dû à l'absence des Licences et l'Assurance des joueurs des trois équipes Jeunes « U-19 / U-17 / U-15 » du club **CSABAM** constitue une infraction qui doit être sanctionnée.
- **Attendu que** : l'article 121 du RG / FAF stipule : les cas non prévus par les présents règlements seront traités conformément aux dispositions prévues par les RG / FAF.
- **Attendu qu'il s'ensuit qu'au vu des faits qui caractérisent** l'infraction commise par les trois équipes Jeunes « U-19 /U-17 / U-15 » du club **CSABAM**, la commission estime qu'ils ne constituent pas un «FORFAIT DELIBERE» engendrant une sanction conformément à l'article 55 RG / FAF Edition 2015 Match perdu par pénalité qui stipule : un match perdu par pénalité est le résultat obtenu à l'occasion d'une décision prise par la FAF ou la Ligue lors d'un Forfait

Par ces motifs, la Commission décide :

- ***Match perdu par pénalité aux trois équipes jeunes « U-19 / U-17 / U-15» du club CSABAM pour en attribuer le gain des trois matchs aux trois équipes jeunes «U-19 / U-17 / U-15» du club de ANRBC qui marque chacune Trois (03) points et un scores de Trois (03) buts à Zéro (00).***
- ***Amende de Quarante cinq Mille dinars (45.000DA) pour le club CSABAM***

AFFAIRE N°17/J : Rencontre AWSChettia – CSA-ASO
« U-19 » Du 06 Janvier 2024

Après lecture de la feuille de match et rapport arbitre.

- ***Attendu que le que deux clubs ainsi que l'arbitre officiellement désignés étaient présents au lieu de la rencontre.***
- ***Attendu que : la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence du médecin.***
- ***Attendu qu'après attente d'un délai réglementaire, l'arbitre ayant constaté l'absence du médecin, annula la rencontre.***
- ***Attendu que le club AWSC auraient dû s'assurer de la présence du médecin durant toute la rencontre.***

- Par ce, la Commission décide :

- **Match perdu par pénalité pour le club AWSC et en attribuer le gain au club CSA-ASO qui marque (03) point sur le score de 3-0 pour la catégorie U-19.**
- **Amende: quinze mille dinars (15.000 DA) au Club AWSC**
- **1^{er} forfait : AWSC Chettia / CSA-ASO du 06/01/2024 pour l'équipe jeune « U-19 » du club AWSC (Aff.N°17/J) BO-N°08 du 14/01/2024**

AFFAIRE N°18/J : Rencontre CRHay-Boulfred – RCHay-Badr « U-17 » Du 05 Janvier 2024

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Attendu que : l'équipe jeune « U-17 » du club RCHB ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient présents eu lieu et heure prévus de la rencontre ;**
- **Attendu que : la rencontre jeune « U-17 » n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe jeune « U-17 » du club CRHB;**
- **Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe jeune « U-17 » du club CRHB, annula la rencontre ;**

Par ces motifs, la Commission décide :

- **Match perdu par pénalité à l'équipe jeune « U-17 » du club CRHB pour en attribuer le gain du match à l'équipe jeune «U-17» du club de RCHB qui marque Trois (03) points et un scores de Trois (03) buts à Zéro (00).**
- **Amende de Quinze Mille Dinars (15 000.DA) au club CRHB ART/52/RG/FAF.**
- **1^{er} forfait : CRHay-Boulfred / RCHay-Badr du 05/01/2024 pour l'équipe jeune « U-17 » du club CRHB (Aff.N°18/J) BO-N°08 du 14/01/2024**

HOMOLOGATION

DIVISION HONNEUR SENIORS GROUPE A 05^{ème} Journée : 05-06/01/2024

CAT	x	RCHB	02	x	00
AWSC	x	NRBK	00	x	04
IRBOF	x	WRHB	05	x	01
ANRBC	x	CSA-ASO	01	x	00
ASMBS	x	CRHB	03	x	00
CSABAM	x	IRJTS	LE CLUB CSABAM EST FORFAIT GENERAL		

DIVISION HONNEUR SENIORS GROUPE B 05^{ème} Journée : 05-06/01/2024

IRBM	x	FCBB	02	x	04
CRBA	x	CAFST	02	x	00
CRG	x	NSZ	04	x	00
ACRBSA	x	CMT	00	x	00
USBH	x	JSA	07	x	03
NRK	x	NRBM	00	x	01

CATEGORIE JEUNES GROUPE A 04^{ème} Journée 05-06/01/2024

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
CRHB	x	RCHB	02	02	00	03	00	04
CSNC	x	IRJTS	04	03	03	00	00	00
ASMBS	x	NRBK	03	04	00	02	02	02
ASWC	x	CSA-ASO	00	03	00	01	01	00
CSABAM	x	ANRBC	00	03	00	03	00	03
IRBOF	x	CFJTB					03	00
EFMMT	x	CAT					07	00

CATEGORIE JEUNES GROUPE B 04^{ème} Journée 05-06/01/2024

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
NRBM	x	IRBM	03	01	03	00	01	02
FCBB	x	CRBA	01	05	00	01	01	01
CAFST	x	CRG	00	07	01	02	02	02
NSZ	x	ACRBSA	00	01	01	04	02	01
CMT	x	USBH	08	03	05	01	02	00
JSA	x	NRK	00	04	01	01	00	00

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIORS Groupe A

07^{ème} Journée : 16/01/2024

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
BOUKADIR		CRHB * IRJTS				
TAOUGRIT		CAT * NRBK				
CHETTIA		AWSC * CSA-ASO				
O.FARES		IRBOF * ANRBC				
BOUKADIR		ASMBS * RCHB				
		NRBK * CSABAM		LE CLUB CSABAM EST FORFAIT GENERAL		

DIVISION HONNEUR SENIORS Groupe B

07^{ème} Journée : 16/01/2024

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
MOUSSADEK		IRBM * NSZ	14h30			
MARSA		NRBM * CAFST	14h30			
A.HASSEN		CRBA * CMT	14h30			
O.FARES		CRG * JSA	14h30			
S.ABDERRAHMANE		ACRBSA * USBH	14h30			
A.HASSEN		NRK * FCBB	14h30			

DIVISION HONNEUR SENIORS Groupe A

08^{ème} Journée : 19-20/01/2024

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
		IRJTS * RCHB				
KARIMIA		NRBK * CRHB				
GHEDAB.S		WRHB * CAT				
CHETTIA		ANRBC * AWSC				
O.FARES		IRBOF * ASMBS				
		CSA-ASO * CSABAM		LE CLUB CSABAM EST FORFAIT GENERAL		

DIVISION HONNEUR SENIORS Groupe B

08^{ème} Journée : 19-20/01/2024

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
		CAFST * FCBB				
TADJNA		NSZ * NRBM				
		CMT * IRBM				
S.AKKACHA		JSA * CRBA				
B.HAOUA		USBH * CRG				
ABDERRAHMANE		ACRBSA * NRK				

CATEGORIE JEUNES GROUPE A

06^{ème} Journée : 19-20/01/2024

LIEUX	RENCONTRES	C	H	DATES	ARBITRE
CETTIA	AWSC * IRJTS	U-19-17-15			
A.MERANE	CSABAM * CRHB	U-19-17-15			
O.FARES	IRBOF * ANRBC	U-19-17-15			
SOBHA	ASMBS * WRHB	U-19-17-15			
GHEDAB.S	CSNC * CSA-ASO	U-19-17-15			
BOUKADIR	EFMMT * RCHB	U-15			
BOUKADIR	CFJTB * NRBK	U-15			
EXEMPT	CAT				

CATEGORIE JEUNES GROUPE B

06^{ème} Journée : 19-20/01/2024

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
BENAIRIA	FCBB * NRBM	U-19-17-15			
TENES	CAFST * IRBM	U-19-17-15			
TADJNA	NSZ * CRBA	U-19-17-15			
TENES	CMT * CRG	U-19-17-15			
S.AKKACHA	JSA * ACRBSA	U-19-17-15			
B.HAOUA	USBH * NRK	U-19-17-15			